

Jane Ragoo, Secrétaire de la CTSP, Membre Exécutif de l'IndustriALL Global Union (Afrique) : « Respectons les droits des travailleurs pour une société plus équitable »

DIS-MOI accueille aujourd'hui Jane Ragoo, porte-parole de la CTSP, syndicaliste et défenseur des droits humains. Jane s'est fait un nom pour son inlassable dévouement à la cause des travailleurs.

Fanirisoa Razanato

> Qui est Jane Ragoo? Comment vous définiriez-vous?

J'ai connu la misère et les privatisations : mes parents ont élevé quatre enfants. J'ai habité la Cite Kennedy, Quatre-Bornes, pendant 37 ans. J'y ai appris que la Terre n'est qu'un seul pays et que nous avons des droits qui doivent être respectés.

> Racontez-nous une journée typique d'une syndicaliste

Je me lève à 5h45. Après la toilette, ma prière, c'est le 'rush' pour préparer le petit déjeuner et le goûter/déjeuner de ma fille et de mon époux. Je sors à 8h15 pour être au bureau à 9 heures. Là, les rencontres avec les travailleurs, patrons, les individus (syndiqués ou pas), les réunions auprès de diverses instances s'enchaînent. Je rentre vers 18 heures.

> On évoque la paupérisation de la classe des travailleurs et des salaires de misère à Maurice. En quoi la situation des femmes est-elle plus dramatique?

Depuis l'introduction des 2 nouvelles lois du travail en février 2009, la situation des salariés du secteur privé s'est beaucoup dégradée. Le patron peut licencier à sa guise sans se justifier : il lui suffit d'écrire à l'employé, au ministère pour dire que des difficultés financières le forcent à licencier. Le travailleur n'a qu'un mois de préavis et zéro compensation. 71

S'il trouve un autre emploi, dans 90% des cas, ce sera un contrat à durée déterminée (CDD). Il ne peut plus planifier des projets à long terme, l'éducation de ses enfants. Il n'a plus de protection pour sa santé et la sécurité au travail, plus de congé ('local and sick leave'), pas de boni de fin d'année, ni congé de maternité, bref c'est le travail précaire. 97

80% de 100,000 personnes qui touchent moins de Rs5,000 par mois sont des femmes. Elles travaillent sous contrat avec un très bas salaire, faute de mieux, dans les secteurs du nettoyage/entretien, les Organisations non gouvernementales (ONG), de l'informatique. Elles triment 55 heures par semaine, contre 45 heures ailleurs, dans la zone franche et le sea food hub. Le boulot fini, beaucoup de femmes rentrent à la maison par le bus, puis effectuent les tâches ménagères, s'occupent des enfants.

> Les syndicalistes mènent la lutte dans un contexte où les travailleurs se syndicalisent de moins en moins. Comment expliquez-vous cela?

Maurice compte 550 000 travailleurs. 83 000 dans le secteur public où ils sont syndiqués à 90%. Leurs conditions de travail et les hausses salariales sont revus tous les 3 ans par le Pay Research Bureau. Il n'y a pas de négociation collective avec l'Etat.

Dans le privé, on compte 467 000 salariés dont 300 000 régis par 30 lois-cadres. Ces 'Remuneration Orders' (RO) sont révisés par le National Remuneration Board quand le ministre le décide ainsi. Car 15 RO n'ont pas été revus depuis 28 ou 30 ans. Résultat : certains salaires plafonnent à Rs 4,500 par mois.

Pour 150 000 autres travailleurs, aucune loi-cadre ne prescrit un salaire minimal. Pourtant Maurice a signé la Convention No 26 du Bureau International du Travail (sur le 'Minimum Wage Fixing Mechanism').

L'Employment Relations Act oblige l'employeur à

Jane Ragoo en bref

« J'ai 50 ans, je milite pour la justice depuis mon enfance. J'aime mon travail qui me rapproche des gens qui ont besoin d'être entendus. Nous devons être sincères et nous battre pour une société meilleure. C'est notre mission à tous sur Terre. A chacun de trouver sa voie ».



des négociations collectives avec le syndicat. S'il n'y a pas de base pour démarrer la négociation, comment améliorer les conditions d'emploi et les salaires? Et vu la multitude de compagnies, d'employeurs, il est très difficile d'organiser les travailleurs. Par peur des représailles, certains sont réticents à se syndiquer. Et même s'ils s'organisent, les employeurs ne reconnaissent pas toujours leur représentation syndicale. D'où les 15% de travailleurs syndiqués dans le privé.

Enfin, le secteur informel emploie 200 000 personnes : là c'est l'anarchie totale : pas de protection, de conditions, de salaire convenable, rien.

> DIS-MOI lutte pour la promotion des Droits humains dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien. Connaissez-vous la situation des travailleurs dans la région et travaillez-vous en réseau avec eux?

La Confédération des Travailleurs du Secteur Privé (CTSP) dit tout haut ce que beaucoup pensent tous bas. Cette franchise dérange. Ce sont les grands syndicats qui collaborent, qui sont à la solde de l'Etat, qui seront invités dans les réseaux régionaux.

La CTSP est affiliée à des organisations syndicales internationales (construction et chimie), le Building Woodworking International (BWI) et le IndustriALL Global Union. Nous luttons contre le travail précaire, pour un salaire minimal social national, un travail décent et une compensation en cas de perte d'emploi avant 60 ans ('Portable Severance Allowance Fund').

> On évoque une classe politique qui s'auto-reproduit entre elle et ne se renouvelle pas. Quid de la classe syndicale?

Nous sommes issus de la Federation of Progressive Unions (FPU). En l'an 2000, constatant que la FPU ne faisait pas assez pour les travailleurs au bas de l'échelle, nous avons bâti une organisation forte pour les représenter dignement. 10 ans après, la CTSP est une puissante organisation, avec une équipe soudée et où règne la parité. On nous connaît comme le tandem Chuttoo-Ragoo, et nous préparons déjà la relève. Interrogez donc les confédérations telles que la NTUC, MTUC et la SEF.

> Le réforme électorale fera-t-elle plus de place aux femmes politique? La politique ne vous tente pas?

Quelle réforme électorale? C'est un rêve pour le petit peuple. Avec Jack Bizlall, nous oeuvrons pour une nouvelle Constitution et la 2e République. Si cela vous tente, rejoignez nous les samedi 10 et 17 mai à 13h00 à notre siège à Rose-Hill. Je fais de la politique active pour améliorer les conditions d'emploi et les salaires des pauvres gens. La politique comme vous l'entendez ne me tente pas.

> En quoi l'éducation aux droits humains peut-elle consolider la démocratie?

L'éducation est fondamentale pour bâtir une société exempte de discrimination, d'exploitation et pour l'harmonie et le respect entre tous els citoyens. L'éducation (aux droits humains, moraux, religieux, académiques) commence à la maison, puis de l'école préscolaire à l'université. Notre système d'éducation fait de nous des êtres matérialistes et individualistes, n'enseigne pas la solidarité.



Formation avancée en droits humains L'ONU et son action

Le premier chapitre de la formation avancée en droits humains et citoyenneté a été abordé le 3 mai dernier, à la salle Eddy Norton, Rose-Hill. L'ONU, ses instances, son fonctionnement, ses instruments, son rôle et ses actions ont été décortiqués. Les interrogations et les réflexions de la vingtaine de membres de DISMOI présents ont été vives. Le «Grand Machin» du général de Gaulle a-t-il encore sa raison d'être 60 ans après sa création, au vu des guerres qui perdurent dans le monde, des 'injustices' conflits larvés et violations répétées du droit international? Certains États jouissent-ils de l'impunité au regard de ce droit? Le droit de veto des cinq 'Grands' du Conseil de

Sécurité se justifie-t-il encore et pourquoi?

«Certes les Nations unies ont été impuissantes a stoppé des génocides au Cambodge (1975), au Rwanda (1994), à obliger des États à respecter l'ordre international, mais sans l'ONU, le monde serait pire», devait commenter le conférencier Lindley Couronne. «N'oublions pas que les plus grandes avancées au regard du respect des droits : humains, de la femme, de l'enfant, des réfugiés, des handicapés, sur la migration des travailleurs sont l'œuvre de l'ONU. Les diverses conventions internationales (torture, peine de mort) auxquelles adhèrent les États membres prouvent que son action n'est pas vaine.» Vinesh Mungur, du

ministère des Affaires étrangères, invité spécial, abonde dans le même sens.

«L'ONU constitue un forum unique où les petits États (comme Maurice) ont voix au chapitre et peuvent exprimer des positions modérées sur certains sujets polémiques. Le remplacement, en 2005, de la Commission des droits de l'homme par un Conseil des droits de l'homme, aux pouvoirs élargis, place tous les gouvernements du monde devant leurs responsabilités en matière des droits humains ». Peine de mort : le projet (annoncé par certains politiciens) de réintroduire la peine capitale constituerait un net recul pour Maurice qui a adhéré au principe de son abolition. «Ce serait également préjudiciable pour le pays au regard de nos relations privilégiées avec l'Union européenne qui milite pour son abolition à travers le monde...»

J.L.M.

Manuel « Moi Citoyen de la République » - Chapitre 5 L'Organisation des Nations Unies

L'existence de l'humanité a toujours été rythmée par des conquêtes brutales et d'impitoyables affrontements entre autres guerres sanglantes. Depuis 1945, cependant, avec l'avènement de l'ONU, nous commençons à entrevoir l'espoir d'une meilleure humanité. En effet, la notion d'une seule communauté humaine devant apprendre à vivre ensemble et se développer dans le respect des droits humains et la paix fait son chemin. Même si cette idée mettra du temps à se développer au milieu des contradictions

de la planète. Le XXème siècle a été un siècle paradoxal. Deux guerres mondiales, de

véritables cataclysmes avec près de 100 millions de morts. Un développement économique sauvage ne respectant pas le monde. Mais aussi un siècle où des progrès extraordinaires ont été accomplis au niveau des droits de la femme, des enfants, de la démocratie, de la solidarité humaine. Avec de nouvelles idées sur les droits humains, la nécessité d'un gouvernement mondial, et l'importance de se considérer des citoyens du monde...

L'humanité n'a pas le choix. Si nous voulons sur-



vivre en tant qu'espèce, nous sommes condamnés à abandonner le monde violent et injuste de nos ancêtres et à en construire un autre où les droits humains seront résolument à l'agenda... pour que le XXIème siècle soit celui du renouveau.

L'Organisation des Nations Unies (O.N.U) est une organisation internationale regroupant presque tous les pays du monde. Elle est chargée de faire respecter la paix dans le monde et de gérer les conflits et les guerres,

L'ONU aide aussi les Etats en faillite ou victimes de catastrophes naturelles (cyclones, tremblement de terre, tsunami) ou humaines (guerres). L'ONU agit pour la défense des droits humains.

Historique

Entre 1942 et 1945 pendant que la deuxième guerre mondiale faisait rage (cette guerre a fait plus de 75 millions de morts durant la période 1940 - 1945) les dirigeants des grandes puissances discutèrent d'une organisation mondiale pour préserver la paix.

C'est ainsi que 51 gouvernements s'unissaient le 24 octobre 1945, après la guerre pour faire naître l'ONU.

La Charte et les objectifs des Nations Unies Les penseurs de différents pays se réunissent pour établir la Charte de cette nouvelle organisation, c'est-à-dire, les règles,

les lois et obligations. Les trois principaux objectifs de l'ONU sont :

- Maintenir la paix dans le monde et épargner les générations futures du fléau de la guerre.
- Réaffirmer la conviction de la communauté internationale pour les droits humains fondamentaux.
- Promouvoir le progrès social partout dans le monde à travers les institutions de l'ONU (UNESCO, UNICEF, H.C.R, FAO, CIJ, OMS).

Disclaimer

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DISMOI (Droits Humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DISMOI.



DISMOI ARCADES RAMDOUR, 289 ROYAL ROAD,
ROSE-HILL - TEL : 5 440 45 01
INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG

DISMOI (Droits humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.